

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 25 MAI 2005

1 - Création poste agent technique

Afin de permettre à un agent, ayant réussi le concours d'agent technique, de bénéficier d'un avancement de grade, il est décidé de créer un poste d'agent technique à compter du 1^{er} juin 2005

2 - Ramassage scolaire

Le marché de transports scolaires prévoit des dispositions pour la revalorisation des prix unitaires. Suite à une décision prise par le ministère des Finances, il est nécessaire de modifier la formule de révision des prix par un avenant. Autorisation est donné à Monsieur le Maire pour signer celui-ci.

3 - PERRINE FM

Dans le cadre de l'émission « La Parole est aux Communes », VOUGY serait présentée deux fois, l'une le 23 Juin 2005 et l'autre en décembre 2005. La convention de partenariat avec cette radio est acceptée pour ces deux émissions.

4 - Entretien voirie communale

La proposition de l'entreprise COLAS, pour la réfection des voies communales est acceptée.

5 - Eclairage public « Chemin du Rocher »

Afin d'améliorer la visibilité « Chemin du Rocher », il est décidé la pose d'une lanterne en façade d'une maison. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise CHATEL

6 - Signalétique

Dans le cadre de la mise en place de la signalétique des entreprises de VOUGY, une carte répertoriant ces entreprises doit être réalisée. Le devis d'INFOSIG est accepté.

7 - Création commission communale

Une commission communale chargée de répertorier les points à améliorer dans le cadre de l'intégration dans l'environnement des corps de fermes en activité, comme suite à la convention signée avec les agriculteurs de la commune, est créée.

8 - Réfection tampons assainissement

Afin de supprimer les nuisances sonores importantes, il est décidé la remise à niveau des 8 tampons d'assainissement sur la Route Nationale au Chef Lieu.

Vu pour être affiché le 26 mai 2005
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Le Maire,